

# Ruptures temporelles et frontières imaginées dans un territoire post-colonial, ou les sédimentations historiques en milieu urbain: l'exemple de Thiaroye (Sénégal)

---

Martin Mourre (Doctorant à l'EHESS)

Resumen/ Resum / Abstract

Palabras clave / Paraules clau / Key Words

---

Cet article vise à énoncer plusieurs hypothèses et présenter quelques pistes de travail à partir de mon terrain de recherche actuel. Mes travaux antérieurs portaient sur la mémoire coloniale au Sénégal, et en particulier sur un épisode tragique de l'histoire des tirailleurs sénégalais: les événements de «Thiaroye 44<sup>1</sup>». Il s'agissait pour moi de mobiliser plusieurs sources de connaissance qui, depuis bientôt soixante-cinq ans, érigent ces événements en «lieu de mémoire», selon la notion de P. Nora, pour la nation sénégalaise (M. Mourre, 2007). Autrement dit, à travers cet événement historique, l'enjeu est de comprendre le passage entre histoire et mémoire, en un «outil de rationalité idéologique» (C. Coquery-Vidrovitch, in J-P.Chrétien et J-L.Triaud, 1999). C'est à dire que cette unité de sens — les événements eux-mêmes — constitue un outil de perception pour appréhender le monde actuel mais aussi que cette unité varie selon les lieux et les époques et c'est l'intensité de ces variations qui m'intéressait.

64

Depuis peu, mon intérêt s'est déplacé sur des questions liées aux problématiques urbaines, à travers la question de l'inscription de l'Histoire dans un territoire donné, celui de l'agglomération dakaroise. Mon terrain de recherche est un territoire relativement restreint puisque il se limite quelques dizaine de kilomètres carrés, soit une partie du département de Pikine, précisément les communes de Thiaroye-sur-mer et de Thiaroye-gare, séparées par la route nationale, et une partie de la ville de Pikine. Ces lieux se trouvent à l'Est de la péninsule du Cap-Vert et forment une partie de la banlieue de la capitale sénégalaise, Dakar, dans l'axe qui la relie à Rufisque. Ce qui m'interroge dans ces espaces c'est la densité des représentations qui les irriguent. Je souhaite donc faire apparaître dans mon propos la tension qu'on peut percevoir entre cet espace relativement clos et les imaginaires différents que l'on peut y retrouver. La marque de l'événement historique, marque physique autant que mentale, constitue une première approche de cet espace. Tout au long du triptyque histoire, mémoire et espace présenté

---

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> décembre 1944 trente cinq tirailleurs sénégalais (selon l'estimation officielle), en fait l'appellation générique désigne tous les combattants de l'Afrique de l'Ouest de l'Empire colonial français, sont lâchement assassinés sur ordre de l'administration coloniale. Ces hommes qui revenaient du front européen et dont la plupart furent prisonniers de guerre en France avaient pour seuls torts de réclamer des soldes de guerre égales à leurs frères d'armes blanc. Cet événement largement méconnu en France, a fait l'objet de nombreuses réinterprétations en Afrique et notamment au Sénégal. Pour une étude plus fine des causes de la répression, voir notamment l'article d'Armelle Mabon: «La tragédie de Thiaroye, symbole du déni d'égalité», Hommes et Migrations n°1235, janvier-février 2002.

dans cet article, nous verrons se construire deux notions qui apparaissent en filigrane et qui semblent fécondes pour une analyse des espaces mentaux ou représentations, la notion de frontière et celle d'imaginaire. Je me propose donc de travailler sur ces deux outils conceptuels à partir du contexte post-colonial présent dans cette ban-lieu dakaroise. Ici, il faut prendre le mot banlieue dans un de ses sens étymologiques, celui de bannissement ou d'espaces de relégation par rapport au centre ville.

Les événements de Thiaroye se sont progressivement inscrits comme lieux de mémoire pour la nation sénégalaise et, à ce titre, le traitement de cette mémoire interroge le cadre même de cet épisode. Ainsi Thiaroye n'est pas seulement un nom qui résonne comme une déchirure, pour beaucoup d'Africains du continent et de la diaspora, en particulier francophones, «la sueur où baigne l'angoisse<sup>2</sup>» du poète-président Senghor, aujourd'hui, c'est avant tout un espace investi matériellement par les populations qui l'occupent. Comme le note V. Hass à propos de Vichy, Thiaroye peut être un terme polysémique mais il peut aussi renvoyer à « une cicatrice symbolique que porteraient les habitants, reflétant leur lien à un espace dévalorisé socialement » (V. Hass in T. Ferenczi, 2002), le nom même de Thiaroye, peut être perçu comme un stigmate pour les populations qui occupent cette espace. À travers ce thème de la mémoire sociale et historique surinvestie dans un territoire, c'est la dimension phénoménologique du rapport aux lieux que nous souhaitons questionner. C'est à dire qu'il convient d'aborder le territoire de Thiaroye-Pikine «comme une espace perçu, un espace vécu, un espace pratiqué, en un mot un espace mental et comportemental» (M. M. Diakhate in J.-L. Piermay et C. Sarr, 2007). En effet, force est de constater que la place des événements de 1944 dans la mémoire collective des habitants doit être pondérée en comparaison d'autres problèmes plus quotidiens, et plus récents. Comme le remarque, J. Candau, le risque, avec l'anthropologie de la mémoire est que le chercheur surinvestisse son objet de recherche, qu'il s'absorbe uniquement par les manifestations mémorielles, au détriment d'autres interactions sociales (J. Candau, 2005). Par exemple, je n'évoquerais par ici la présence de l'hôpital psychiatrique de Thiaroye, qui contribue à renforcer pour les habitants la notion de stigmates attachée à leur lieu de vie. La mémoire des événements de 1944 est donc, pour moi, un des biais me permettant de circuler dans cet espace et d'en interroger les habitants, plus que mon objet de recherche en lui même, c'est à dire qu'il s'agit d'un prisme méthodologique ethnographique. À Thiaroye, les enjeux ne se limitent pas aux traitements de cette mémoire des événements, même si ceux-ci ne sont pas à négliger, notamment comme vecteurs identitaires, à l'égard d'autres composantes de la société sénégalaise. Ainsi, dans un pays où «65,3% de la population et 58% des ménages sont situés en dessous du seuil de pauvreté» (A.S. Fall, 2007), on comprendra aisément que les querelles historiennes ne sont pas au cœur des préoccupations quotidiennes de la population. Par ailleurs, les frontières physiques de l'espace ne relèvent pas uniquement de constructions mentales, elles sont bien présentes et ne demandent pas à l'observateur une acuité très fine pour les relever. À travers l'exemple de la formation de la commune de Thiaroye, c'est bien une analyse de la société sénégalaise, au niveau de ses imaginaires et de ses représentations, que l'on peut effectuer, notamment depuis la période coloniale. Thiaroye est donc un espace que l'on peut historiciser, d'abord vis-à-vis de ses frontières historiques et urbaines; mais aussi de ses frontières sociales et de ses représentations qui mettent en valeur une certaine conception d'un imaginaire sénégalais. Je m'appuie principalement pour cela sur des observations ethnographiques que j'ai pu effectuer grâce à deux terrains de recherche



<sup>2</sup> Poème Tyaroye, tiré du recueil *Hosties Noires*, in *Œuvre poétique*, Paris, Le Seuil, 1990

entrepris depuis 2007; mais ils sont encore à un état embryonnaire et certains aspects de la société sénégalaise ne sont pas du tout développés. Ainsi, je n'évoque pas les imaginaires liés aux phénomènes migratoires, alors que ceux-ci sont probablement un des seul sujet qui réunit l'ensemble de la population sénégalaise<sup>3</sup>, avec le foot ! Il faut préciser néanmoins que la commune de Thiaroye-sur-mer est un des lieux où embarquent les tristement célèbres pirogues à destination des Canaries ou de l'Europe, prisme fécond pour aborder les frontières et les imaginaires mais aussi «les mises en abîme du discours produit au Nord sur la migration du Sud» (E. Bouilly et N. Marx, 2008). Nous n'aborderons pas cette problématique, notre contributions se bornant aux frontières historiques présentes dans ces territoires. De plus je prends l'espace de Thiaroye comme un tout alors qu'il faudrait distinguer trois communes d'arrondissement à l'intérieur du département de Pikine : Thiaroye-sur-mer, Thiaroye-gare et Thiaroye-Kao. Je m'intéresse surtout aux deux premières, alors que Thiaroye-sur-mer est un ancien village, composé principalement de pêcheurs lébu, Thiaroye-gare est une ville récente dont la population est complètement mélangée et vit principalement d'une économie de la «débrouille».

### **De l'Histoire aux histoires**

#### *Frontières épistémologiques et mises en forme de l'histoire: l'avènement de la mémoire*

La mémoire de la commune de Thiaroye est intimement liée à l'histoire des événements de 1944. Je partirai donc de l'histoire du camp et du cimetière militaire où s'inscrivent la présence physique, hier des tirailleurs sénégalais, aujourd'hui des troupes militaires. C. Coquery-Vidrovitch, dit à propos du cimetière: «Il existe aussi des lieux de mémoire plus concrets qui n'en sont pas moins à demi occultés: ainsi en va-t-il du cimetière de Tiaroye<sup>4</sup>, où seraient enterrés les malheureux tirailleurs fusillés à la suite de l'émeute qu'ils avaient suscitée dans le camp de transit où ils attendaient en 1944 de toucher l'arriéré de leurs soldes, avant d'être rapatriés au village.» (C. Coquery-Vidrovitch in J-P. Chrétien et J.-L. Triaud, 1999). L'auteur prend bien soin d'utiliser le conditionnel car rien n'indique en effet que la dépouille des tirailleurs se trouve effectivement à cet endroit. La bataille des interprétations fait rage pour savoir si c'est ici— et dans ce cas on peut comptabiliser le nombre de tombes<sup>5</sup>— ou bien si ces victimes de la barbarie coloniale se trouvent dans des fosses à l'intérieur du camp. A cette question cruciale, nous n'avons pas la réponse, mais la polémique qu'elle suscite est intéressante pour notre propos et nous y reviendrons. C. Coquery-Vidrovitch poursuit : «Les Dakarais le savent qui m'en ont parlé, ce qui m'avait incitée au début des années 1970 à rechercher ce lieu alors peu connu et quasi dissimulé derrière sa palissade qui le rendait invisible de la route pourtant toute proche; malgré sa discrétion, l'endroit était si bien entretenu qu'il apparaissait manifestement comme un lieu de mémoire caché»

66

<sup>3</sup> Voir la synthèse la plus récente sur le sujet: E. Bouilly et N. Marx, « Migrations et Sénégal: pratiques, discours et politiques», revue électronique *Terra*, n°3. <http://terra.rezo.net/article706.html>

<sup>4</sup> L'orthographe Tiaroye est celle choisie par l'auteur; on la retrouve principalement dans les archives militaires relative à l'épisode de 1944. Senghor l'a écrit, lui, Tyaroye dans le poème qu'il rédige. De son côté, Marcel Salem, reggaeman contemporain, l'orthographe Carroy qui correspond à l'écriture en langue Sérère, deuxième ethnie du Sénégal et dont est originaire l'artiste.

<sup>5</sup> Le nombre de tombes s'élève à 202 mais rien n'indique qu'il y ait effectivement des corps à cet endroit et qu'il s'agisse des tirailleurs de 1944. Notons que ce chiffre, environ 200 tués est celui auquel arrive M. Gueye après un recensement des archives militaires des tirailleurs qui quittèrent ensuite le camp pour rejoindre leurs colonies respectives: Gueye M., *Le 1<sup>er</sup> décembre 1944 à Thiaroye, ou le massacre des tirailleurs sénégalais anciens prisonniers de guerre*, Revue sénégalaise d'histoire, 1995.

(*ibid*). Ainsi, avec l'apparition de ce cimetière, on peut surtout dater les enjeux de mémoire et de commémoration des événements au Sénégal. Voici notamment ce que l'on peut lire dans le journal *Paris Dakar* du 18 août 1958<sup>6</sup>: «Au chant de l'Internationale (...) plusieurs centaines de manifestants défilèrent jusque au cimetière de Thiaroye (...) sous les drapeaux du FEANF, de l'UGTAN et du PAI<sup>7</sup>». L'histoire particulière de Thiaroye et de son cimetière permet donc d'appréhender l'histoire des constructions nationales, au Sénégal ainsi que dans d'autres pays de l'Ouest africain, notamment au niveau des enjeux mémoriaux qui leur sont associés. Dans son ouvrage éponyme F. Hartog définit les régimes d'historicités suivant deux axes: «Comment une société traite son passé (et) comment elle réagit à un degré d'historicité identique pour toutes les sociétés» (F. Hartog, 2003). Les événements de Thiaroye, dont le symbole physique est bien plus le cimetière que le camp militaire, sont donc constitutifs pour l'historien d'un changement de paradigme entre résistance coloniale et passage à la post-colonie. À travers le drame de Thiaroye, c'est bien une conscience unitaire qui s'exprime face à la domination coloniale, conscience qu'on retrouve d'ailleurs un peu partout à cette époque dans les territoires colonisés, en Afrique et ailleurs, et qui se traduit par des révoltes, des grèves et autres mouvements de luttes<sup>8</sup>. Aujourd'hui, par le jeu des représentations mémorielles, véritables armes politiques, diverses sociétés semblent travaillées par le passé<sup>9</sup>, ce qui représente un mouvement général à l'échelle du globe (Rouso, 2007). En ce sens, ces événements, mais surtout aujourd'hui leur traitement politique semblent représentatifs d'«une crise du temps» (*ibid*), d'un moment où «dans le débat mémoire-histoire, la place est laissée au témoin» (*ibid*) et plus généralement à l'injonctif «devoir de mémoire». Ces événements peuvent donc représenter une frontière temporelle dont l'historiographie commence à prendre la mesure. C'est bien l'enjeu des travaux menés en Inde par les historiens des «Subaltern studies» que de mener une réflexion sur une histoire du bas qui tend à sortir d'une vision uniquement nationaliste. À partir des exemples indiens, les africanistes peuvent entrevoir «des relations d'échanges entre les historiographies des Sud» (Cooper in Diouf, 1999), ce qui impose de faire une «histoire du temps présent» (F. Hartog, 2003). Au moment des indépendances, il a fallu reconstituer des histoires nationales, et si alors «travailler à Thiaroye c'était encore donner la centralité à la colonisation<sup>10</sup>» — ce qui explique le faible intérêt des historiens sénégalais — aujourd'hui la question se pose différemment. Si Thiaroye peut donc symboliser une rupture épistémologique au sujet du choix des objets d'études, c'est aussi un lieu de luttes pour différents récits mémoriaux, d'abord au sein de la société sénégalaise mais également entre différents états africains.

### *Mémoire d'en haut, souvenirs d'en bas*

Depuis 2004, est organisée au Sénégal une «journée du tirailleur», censée commémorer l'histoire des combattants africains, notamment au cours des deux guerres mondiales. Je ne reviendrais pas sur les paradoxes de cette histoire, qui font des tirailleurs des victimes du colonialisme; l'injustice que l'État français leur fait subir au

<sup>6</sup> Date de la visite de De Gaulle au Sénégal pour le rassemblement des nations africaines à la communauté française.

<sup>7</sup> FEANF: Fédération Etudiant Afrique Noir Française; UGTAN: Union Général des Travailleurs d'Afrique Noire; PAI: Parti Africain pour l'Indépendance

<sup>8</sup> Voir, Benot Y. *Massacres coloniaux*, Paris, La découverte, 2001

<sup>9</sup> La France est au premier rang de ses sociétés tiraillées (sans mauvais jeu de mots!) par leur passé coloniale, voir: Bancel N., Blanchard P., Lemaire S., *La fracture coloniale*, Paris La Découverte, 2005 et Bancel N., Blanchard P., *Culture post-coloniale*, Paris, Éditions Autrement, 2006.

<sup>10</sup> Entretien Malick N'Diaye, sociologue à l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar, août 2007



sujet de leurs pensions est aussi une triste réalité. Mais il ne faut pas oublier que ces mêmes tirailleurs ont également été des acteurs de la pénétration française en Afrique et que sans eux, cette dernière n'aurait probablement pas eu lieu. La commémoration initiée en 2004 par le chef de l'État sénégalais, Abdoulay Wade, s'apparente donc à un moment «d'auto-glorification nationale» (P. Dramé, 2006) mais il convient surtout de souligner que ce moment lui-même ne fait pas consensus, notamment quant aux lieux et aux dates à commémorer. Ainsi, c'est à la suite de pressions d'historiens que le président sénégalais décide finalement de se rendre à Thiaroye pour y déposer une gerbe de fleurs. Les habitants de Thiaroye s'estiment donc une fois de plus mis à l'écart, ce qui peut être vécu comme une discrimination supplémentaire. Écoutons ce qu'en dit Matador<sup>11</sup>, rappeur originaire de Thiaroye: «Nous, on est de Thiaroye, on a grandi dans le camp militaire, en face de là où on a enterré les tirailleurs (...), récemment on a vu que l'État a fait quelque chose mais ce que l'on trouve anormal, c'est que les sites sont là, le camp est là, ils ont fait quelque chose près de la gare<sup>12</sup> pour dire c'est là qu'ils ont débarqué, mais ça s'est passé ici, les tirailleurs qui ont été trahis et tués sont là, à Thiaroye»<sup>13</sup>. Dans les récits mémoriaux ayant cours aujourd'hui, les producteurs d'histoire sont de plus en plus nombreux et les cultures populaires semblent constituer un des vecteurs privilégiés pour mettre en formes des histoires. À ce titre, la culture Hip Hop (culture qui réunit de la musique, de la danse et des arts graphiques, mais aussi des certains codes vestimentaires et linguistiques) peut être un prisme fécond pour aborder les ruptures, mais aussi les continuités entre phénomènes locaux et globaux. En effet, phénomène transnational, le Hip Hop est à la fois culture de masse et culture de résistance à la massification, ou globalisation, des représentations.

#### *Ambiguïtés historiques, controverses spatiales et diffusion mémorielle*

Le symbole de l'infamie coloniale est donc situé à Thiaroye<sup>14</sup>. Cependant, il y a là vraisemblablement une frontière entre l'usage uniquement symbolique du cimetière et l'espace du camp, espace fonctionnel pour les militaires ainsi que pour les civils. Tout d'abord, rappelons que l'on ne connaît pas l'endroit exact de l'emplacement des tirailleurs fusillés: comme le note J.-E. Duval, «les rapports officiels n'apportent aucune information concernant la sépulture des morts» (J.-E. Duval, 2005). J'ai mené des entretiens avec des vieux habitants de Thiaroye, enfants à l'époque des faits. Certains pensent qu'on a déplacé les tirailleurs depuis le camp, distant de quelques centaines de mètres, jusque au cimetière. À l'inverse j'ai rencontré des militaires qui étaient dans le camp à la fin des années 1970 et ils m'assurent être tombés sur des ossements qui pourraient appartenir aux victimes : il est donc difficile de dire où est la vérité. La découverte de quatre dalles à l'intérieur du camp laisse planer bien des interrogations et l'on comprend la nécessité d'y mener des recherches : l'Association sénégalaise des professeurs d'histoire et de géographie, (l'ASPHG), pense que les cadavres des fusillés de Thiaroye se trouveraient à cet endroit. Or c'est précisément là qu'une autoroute à

<sup>11</sup> Membre du groupe WA BMG 44, très populaire au Sénégal, il a notamment le projet de monter un festival autour de la mémoire de ces événements, signe que cette histoire est produite par différents récits et c'est bien l'interaction, l'ajustement, leurs mises en concurrence, de ces diverses productions historiques qui nous intéressent.

<sup>12</sup> Allusion à la statue «Demba et Dupont», censée représenter la fraternité d'armes entre soldats français et africains. Datant de la première guerre mondiale cette statue avait été déboulonnée en 1983 car elle symbolisait trop le pouvoir colonial. Elle a été remise en place en 2004 par le président Wade.

<sup>13</sup> Entretien, août 2007

<sup>14</sup> Une étude menée sur Internet permettrait de mesurer la réactualisation des événements et l'imaginaire qu'ils suscitent.

péage, censée désengorger Dakar, devait passer: on ne peut donc que rester perplexe devant ces (non) politiques mémorielles de l'État Sénégalais. Finalement, en mars 2007<sup>15</sup>, le chef de l'État a autorisé le principe de fouilles préventives qui, toutefois, ne sont toujours pas commencées aujourd'hui. À travers cet exemple, on saisit les rapports ambigus et conflictuels entre, d'un côté, les préoccupations de l'historien et du politique et, de l'autre, les enjeux sociaux et économiques d'un espace habité. La place de la mémoire de l'événement semble donc à la fois confinée et diffuse. La situation géographique du cimetière est également à prendre en compte. Il est situé à droite de la route nationale, seule voie d'entrée et de sortie de la capitale sénégalaise, un peu en retrait et coincé entre une usine et des hangars. Parmi le flot innombrable de banlieusards qui passent devant quotidiennement pour rejoindre le centre ville de Dakar, peu savent ce qui se cache derrière les palissades du cimetière. Du moins jusque à 2004: «J'habite à Thiaroye et c'est avant-hier que j'ai connu ce lieu<sup>16</sup>» affirme par exemple un journaliste, en août 2004. Les voies de la connaissance de ces événements sont multiples: ainsi une jeune fille m'a confié qu'elle avait appris ces événements et la présence du cimetière grâce aux prières d'un chef religieux musulman, alors qu'elle passait régulièrement devant sans y prêter attention. Les connaissances historiques et les imaginaires qui y sont associés prennent donc des formes multiples, ce qui demande une enquête de terrain de longue durée, au plus près des réalités des populations qui occupent et qui traversent l'espace de Thiaroye. Il est frappant de constater quand on voyage en Afrique de l'Ouest, notamment au Mali, que parmi les anciens combattants ayant servi dans l'armée française, quasiment tous sont passés par Thiaroye. Ainsi, ce camp militaire est présent dans la mémoire de bon nombre d'Africains: il est donc possible d'appréhender les tirailleurs en termes de communauté, dont les souvenirs communs seraient un des socles. De plus, les entretiens que j'ai pu effectuer à Bamako ont fait ressortir une mémoire positive de Thiaroye, pensée en termes de voyages, de rencontres avec l'autre et de découvertes, loin de l'image dramatique associée aux événements qu'on retrouve davantage parmi les jeunes générations. Ainsi, ce qu'il faut penser dans ces frontières mémorielles entre local et global ce sont les échelles intermédiaires dont la sous région offre ici un bon exemple. De manière paradoxale, les événements de Thiaroye sont quasiment inconnus de la majeure partie de la population malienne, contrairement au Sénégal; pourtant depuis 2002 est érigée une stèle en plein centre de Bamako. Cet élément montre à mes yeux la difficulté de créer une mémoire commune entre différents Etats que les vicissitudes de l'Histoire ont rapproché. Le Traitement de la mémoire coloniale semble donc particulièrement présent au Sénégal — on pourrait faire le même rapprochement avec l'Algérie — et on peut faire l'hypothèse que ce sont des liens plus forts unissant le Sénégal et la France qui provoquent aujourd'hui cette résurgence mémorielle.

### «Lieux de mémoire», mémoires des lieux, les frontières sociales

Dans ce jeu entre échelle locale et globale, intéressons nous maintenant à la métropole dakaroise. Si les événements de 1944 sont un des coeurs de la cité de Thiaroye, les préoccupations des populations de l'agglomération de Dakar sont plus centrées sur des problématiques quotidiennes que mémorielles. Ainsi, les problèmes de pauvreté, de sécurité, d'accès aux services de santé ou aux transports sont bien plus discriminants que les questions relatives aux douleurs de l'histoire. Cependant, dans

<sup>15</sup> Rappelons que 2007 était une année électorale au Sénégal, la décision d'organiser des fouilles peut apparaître alors comme une décision politicienne plus consensuelle.

<sup>16</sup> *Le Soleil*, 23 août 2004



cette analyse entre mémoire et espace, il convient également de s'intéresser aux processus historiques qui expliquent, en partie au moins, que les habitants de Thiaroye-Pikine soient aujourd'hui relégués en ban-lieu de Dakar et surtout qu'ils le perçoivent comme tel. Pour M. Stock, qui tente de développer une théorie de l'habiter, cette «question de l'habiter est donc fondamentalement une question de pratiques, associées aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques» (M. Stock, 2003). Si on ne peut qu'être d'accord avec une telle définition, il faut toutefois noter que les lieux ne sont pas fixes : ils ont leur histoire, et leur mémoire, propre qui rejoint parfois ou illustre les tourments de l'Histoire. D'où mon approche: historiciser les lieux, les imaginaires, avant de les cartographier. Dans le contexte colonial, l'espace, appréhendable comme une manière de pratiquer un lieu, est donc particulièrement tributaire des politiques publiques : en général, ces dernières façonnent les lieux en vue d'intérêts particuliers —ceux de la colonisation— mais ne visent pas à satisfaire les besoins des populations locales. En retour, ces populations produisent des stratégies de résistance qui s'enracinent dans la mémoire et qui, réinterprétées quelques années plus tard, produisent des identités spécifiques. Au-delà des enjeux mémoriaux relatifs à un espace circonscrit, mais également un espace mémoriel diffus, comme nous l'avons vu, ce qui nous intéresse c'est de saisir les différentes interactions à l'œuvre dans ce territoire dakarois. Pour cerner en quoi les limites imaginées, mais aussi créées par la colonisation, inventent une citadinité originale, il est utile de retracer brièvement l'histoire de la péninsule du Cap vert et de présenter quelques repères géographiques et d'organisation administratives de la région dakaraise.

### *Une ville nouvelle au long cours*

L'espace de la péninsule du Cap vert a originellement été peuplé par les populations lébu à partir du XV<sup>e</sup> siècle, en provenance probablement de la région du Cayor; ce groupe ethnique est très proche des wolofs et on dit d'ailleurs souvent qu'ils parlent un «wolof pur». «Les notables lébu, qui ont été les principaux propriétaires fonciers de Dakar et Rufisque au cours de la période coloniale, ont pu conserver un certain pouvoir d'influence politique dans le Sénégal contemporain» (Diouf, 2001). L'agglomération dakaraise a connu une croissance démographique fulgurante depuis un siècle, croissance qui s'est accélérée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle par le jeu des migrations internes et externes. En effet, il existe une dichotomie entre une agglomération, porte d'entrée du continent africain, et en même temps point d'échouage pour des migrants paupérisés venus des régions intérieures du pays ou d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, la colonisation européenne arrive sur les côtes Sénégalaises, avec la découverte de l'île de Gorée par les navigateurs portugais. L'île de Gorée, située à quelques kilomètres de Dakar, a donc été le point d'entrée de la colonisation européenne en Afrique noire. C'est aussi en partie par là que s'est organisée ce qui a probablement été le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité, la traite esclavagiste<sup>17</sup>. Dakar est consacrée commune du Sénégal en 1887<sup>18</sup> et devient capitale du pays quelques années avant l'indépendance, en 1957, à la place de Saint-Louis. Aujourd'hui, Dakar constitue encore une des portes majeures de l'Afrique

<sup>17</sup> Si Gorée n'est certainement pas le lieu d'où partirent le plus grand nombre d'esclaves, c'est aujourd'hui le symbole le plus parlant de l'infamie esclavagiste.

<sup>18</sup> Une des spécificités de la colonisation au Sénégal c'est qu'elle instaure quatre communes Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis dont les habitants possèdent un statut de citoyen français et non d'indigènes comme dans le reste des colonies françaises subsahariennes.

de l'Ouest. Son aéroport est le premier de l'UEMOA (Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest) et le huitième de toute l'Afrique<sup>19</sup> en terme de trafic passager, ce qui donne une idée de l'importance de cette ville comme point d'entrée du continent. Cependant, Dakar est aussi un lieu qui cristallise rêves et espoirs, non seulement vis-à-vis de l'extérieur du continent africain mais aussi par rapport à l'ensemble de la sous région. Ainsi, l'accroissement de la ville, dû aux migrations internes, a provoqué des interrogations au niveau de l'organisation de l'espace public. L'afflux des migrants a provoqué dans les années 1950 la création d'une ville nouvelle, Pikine. «Ville des immigrants refoulées, donc des plus déshérités et des moins bien intégrés, elle s'accroît au rythme des 'déguerpissements'» (M. Vernière, 1973) dans les années 1970. Comme le note P.Samba Diop, «création politique et économique lié à la structuration de l'ancienne A.O.F, la métropole de Dakar entrera ainsi en crise dès que le système politique qui lui servait de support sera remis en question» (P.S.Diop). Pourvue aujourd'hui de plus de 800 000 habitants, la ville de Pikine, qui est aussi un département, est complètement intégrée à la conurbation dakaroise: compte tenu de ses quelques réserves foncières encore disponibles, elle devrait bientôt dépasser en termes d'habitants la capitale sénégalaise. Pour M. Agier, qui cite d'autres exemple en Afrique et en Amérique du Sud, ces dédoublements de villes «reproduisent une sorte du Grand Partage entre la modernité et l'archaïsme, l'intégration et l'exclusion, la réussite et l'échec» (M. Agier, 1999). Depuis 1996 et la loi sur la décentralisation et le transfert de compétence, la ville de Pikine compte 16 communes d'arrondissement, dont Thiaroye-sur-mer, Thiaroye-gare et Thiaroye Kao. Cette dichotomie classique entre centre ville et espace de relégation, dichotomie qu'on retrouve dans toutes les grandes villes françaises, à l'exception peut-être de Marseille, où le centre ville est composé de populations à faibles revenus, ne se retrouve pas seulement entre Dakar et ses faubourgs mais à l'intérieur même de ces espaces. C'est à dire que ces espace, définit à priori comme relégués, sont eux même traversés par des sous espaces. Quand on quitte Dakar à partir du croisement «Patte d'Oie», véritable nœud routier aujourd'hui en pleins travaux, on accède à la zone industrielle de Hann (il faudrait plutôt parler de paysages désindustrialisés tant l'endroit semble en friche), puis on traverse presque immédiatement l'agglomération de Pikine qu'on laisse cependant sur sa gauche. Arrivés à Poste Thiaroye (le nom m'a toujours évoqué un poste d'entrée de ville et l'architecture pourrait y faire penser mais il s'agit de la poste principale de Thiaroye), on peut ou continuer sur la route nationale —on a alors affaire à de nombreuses usines, notamment de matelas qui sont exposées et vendus dehors ainsi que l'usine Nestlé avec ses barrières— ou prendre la route à gauche et se diriger vers le camp militaire, ce qui permet aussi de revenir à Pikine. Les frontières physiques sont donc aussi des traces de la modernité, modernité coloniale qui, hormis les quartiers résidentiels réservés en priorité aux blanc, s'est inscrit agressivement dans l'espace.

Ces créolisations<sup>20</sup> urbaines, qui recourent en partie la séparation entre espaces sociaux traditionnel et moderne, renvoient à des nouvelles manières originales d'appréhender le vivre ensemble. Les villes de Thiaroye, puisque il faut bien parler de différentes communes, intégrées dans le département de Pikine, sont donc des bigarrures entres populations autochtones et populations nouvelles. Une anecdote significative illustre bien le fait que les frontières cartographiques et administratives de ces nouvelles villes sont constamment remodelées: la mairie de Thiaroye-gare se trouve sur le

<sup>19</sup> Source: [http://fr.wikipedia.org/wiki/Aéroport\\_international\\_de\\_Dakar-Léopold\\_Sédar\\_Senghor](http://fr.wikipedia.org/wiki/Aéroport_international_de_Dakar-Léopold_Sédar_Senghor)

<sup>20</sup> Voir notamment Hannerz pour qui la créolisation est un phénomène de rencontres de diverse cultures, s'exprimant dans certain contextes propices, Hannerz U., (1996) *Trasnational Connection in "The Local and the Global Continuity and Change"*, Londres et New York, Routledge.





territoire de la commune de Pikine. Ainsi, pour l'observateur non averti, les espaces de Thiaroye et de Pikine sont complètement imbriqués. Il est donc difficile, dans ces conditions, de parler de frontières à moins de faire l'éloge d'un flou méthodologique ou de considérer que les frontières administratives ont une valeur toute relative. Ce qui semble pertinent à l'intérieur de ces espaces c'est d'abord la circulation des biens et des personnes, et en conséquence des imaginaires. Je vais maintenant décrire un lieu situé à la fois sur les communes de Thiaroye-gare et de Pikine: ce lieu est emblématique historiquement ainsi que par la densité des situations sociales qui s'y trouvent déployées. De façon paradoxale, il s'agit du camp militaire de Thiaroye.

*Espace en reconfiguration, imaginaire circulatoire, et légendes urbaines*

Le camp de Thiaroye est le premier camp militaire en Afrique de l'Ouest ayant servi à cantonner des troupes noires pour l'armée française. Il aurait été construit en 1910, année également de la construction de la gare de Thiaroye, sur la ligne du Dakar-Niger (Ba, 2005) ; la gare aurait donc été édiflée pour desservir le camp. Symbole de l'exploitation économique coloniale, la ligne Dakar-Bamako, autrefois appelée Dakar-Niger, visant à écouler les productions d'arachides, rencontre aujourd'hui des difficultés liées aux transports de marchandises en Afrique mais aussi aux planifications urbaines. La gestion de la ligne du Daka-Bamako semble obsolète pour ce qui est des transports des personnes et un peu moins pour ce qui est des marchandises; dans tous les cas, elle apparaît fortement concurrencée par la route. Depuis 1987, existe une ligne quotidienne entre Rufisque et Dakar, le petit train bleu (PTB), dont le trafic atteint 15 000 à 20 000 passagers par jour, ce qui ne représente cependant qu'environ 1% du trafic motorisé de l'agglomération dakaroise (Godard in J.-L. Chaléard, C. Chanson-Jabeur, C. Béranger, 2006). Historiquement, la localité de Thiaroye a donc connu une extension résultant directement du camp militaire ainsi que de sa position de passage. Aujourd'hui encore, la place de la gare et du train représente un imaginaire certain dans l'appréhension des lieux de vie, «symbole de liberté pour les enfants souhaitant la fugue et les jeux dangereux avec les petits qui sautent sur le toit et entre les wagons» (*Enda*, n°109). À travers des processus historiques complexes, comme a pu l'être celui de la colonisation, mais aussi à travers le contexte sociologique sénégalais présent, celui d'une massification généralisée de la pauvreté, se dessinent donc des frontières et des imaginaires. «Parler de frontières dans la ville ne signifie pas certainement accepter ni même utiliser une notion de fragmentation qui retiendrait la seule idée de la rupture entre des morceaux de ville dont certains seraient connectés au monde et d'autres laissés pour compte.» (J.-L. Piermay, in Piermay et Sarr, 2007). Il faudrait plutôt parler de continuum à l'intérieur de la conurbation dakaroise dont les réalités historiques et sociologiques sont contingentes. À ce titre, la traversée en train de Thiaroye offre un symbole fort des continuités et des ruptures dans l'espace, notamment depuis le départ de la gare de Dakar et de son architecture typiquement coloniale

72

L'espace lui même du camp militaire semble fécond pour analyser les univers mentaux en termes de partition mais aussi de circularité des représentations et des imaginaires. De par sa taille —plusieurs centaines d'hectares— et sa position à la limite de Pikine, accolé au marché de Thiaroye-gare, le plus grand marché grossiste de l'agglomération dakaroise, proche de la route nationale, le camp militaire représente un carrefour pour au moins plusieurs dizaine de milliers de personnes. De plus, le camp militaire comprend «outre le bataillon militaire, (...) de nombreux établissements scolaires: trois collèges d'enseignement moyen (CEM): (Thiaroye 1 et 2, Martyrs C),

deux écoles primaires (Martyrs A et B) et un lycée. S'y trouvent également l'Inspection départementale de l'éducation (IDEN), un hôpital, un centre commercial et un stade mais aussi, de part et d'autre, des jardins maraîchers» (L.Badji, Mane D., 2007). On aurait pu penser que pour aborder le thème de la frontière, l'univers du camp militaire, avec ses clôtures physiques et ses interactions typiquement codifiées, serait le prisme idéal. Avec Thiaroye, c'est l'inverse qui se produit. De façon ironique M.Balde<sup>21</sup> dit «qu'il n'est pas excessif de parler de parler d'assaut et d'encerclément<sup>22</sup>» à propos de l'immixtion des civils dans la zone des casernes. Aujourd'hui le camp attise l'appétit des entrepreneurs privés et publics par les quelques réserves foncières qu'il possède encore et le projet de sa future délocalisation entraîne des craintes, notamment sur la disparition des militaires qui patrouillaient et sécurisaient un tant soit peu cette zone où sévit la délinquance. Depuis sa création, le camp n'est que très partiellement clôturé, ce qui induit des interactions constantes entre populations civiles et militaires, grâce notamment à l'usage d'un dispensaire de santé, contrairement à une opposition frontale entre ces deux types de population qu'on pourrait concevoir autour d'un espace militaire.

Intéressons nous maintenant à l'histoire de ces représentations qui expliquent en partie les imaginaires qui circulent aujourd'hui. Ainsi, selon l'histoire véhiculée par les habitants, la commune de Thiaroye-gare se serait développée grâce à l'apport de prostituées installées à proximité du camp qui répondaient à la demande des cantonnements des militaires. Il y aurait même une prostituée «originelle», Ama Mar, qui aurait été la première à s'y installer et qui, par la suite, aurait développé le village<sup>23</sup>, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. On retrouve cette même histoire de l'ancêtre fondateur, qui participe autant des imaginaires collectifs que du mythe d'origine, à propos de la commune de Thiaroye-sur-mer. Dans cette dernière, c'est un chef de village lébu, Médine Niang, qui aurait fondé la commune dans les années 1800, après être venu de la région du Cayor, au centre du Sénégal (Ba, 20005). Ce qui est intéressant c'est que dans le premier cas, l'histoire de l'origine est stigmatisante tandis que dans l'autre, elle est valorisante. La cartographie des représentations entre deux territoires distincts recoupe donc deux imaginaires historicisables. Les mythes<sup>24</sup> d'origine ont une fonction idéologique et de cohésion sociale : «Parce qu'ils concernent une communauté dans son ensemble, ne s'adressent pas à des individus et ne règlent pas des actions individuelles, les mythes d'origine et de fondation ne semblent pas devoir s'accommoder d'une idéologie qui fonde le lien social sur l'individu pris comme valeur» (P. Legros, F.Monneyron, J.-B. Renard, P. Tacussel, 2006). Cependant dans les deux cas, ce sont bien des comportements individuels, des récits, parfois des chansons ou des films<sup>25</sup>, qui réactualisent ces mythologies et qui deviennent effectives. Dans le cas des prostituées de Thiaroye-gare, le commerce sexuel apparaît comme infamant et stigmatisant alors que dans le cas de Thiaroye-sur-mer, c'est plus pour évoquer un prestige d'antan que l'on a recours à la mémoire de Medine Niang.

<sup>21</sup> Précisons que l'auteur est militaire, il fait partie du corps des parachutistes.

<sup>22</sup> M K. Balde «Sauver le camp de Thiaroye», le Populaire, 23 août 2007

<sup>23</sup> <http://www.adfnjaboot.africa-web.org/pages/historiqueqtier.htm>

<sup>24</sup> Quand nous parlons de mythe d'origine, il ne s'agit pas de dire que l'histoire n'a pas existé mais que ses fondements historiques sont difficilement vérifiables et que pourtant il est pris comme une vérité pour ceux qui le diffusent.

<sup>25</sup> L'épisode des prostituées est brièvement évoqué dans le film «Camp de Thiaroye», des réalisateurs Ousmane Sembène et Tierno Faty Sow.



## Conclusion

À travers cet article, j'ai donc tenté d'exposer certaines caractéristiques d'un espace à la fois symbolique et physique, diffus et restreint. Image diffuse qui est celle des souvenirs du camp même de Thiaroye à travers l'Afrique de l'Ouest (même si j'ai pu le vérifier seulement à Bamako) pour les anciens combattants, mais aussi mémoires et réinterprétations de l'histoire qui interviennent à divers niveaux de la société sénégalaise. À ce titre, les enjeux mémoriaux coloniaux apparaissent bien comme un champ, où les frontières des récits historiques symbolisent un jeu social et politique entre différentes composantes d'une même société. À partir des espaces de Thiaroye-Pikine, il s'agissait de repérer les différentes temporalités qui sont à l'œuvre dans un territoire donné et de comprendre en quoi ces diverses sédimentations historiques peuvent être aujourd'hui intériorisées par les populations et perçues alors bien souvent comme discriminantes. Cependant, ces imaginaires ne sont pas seulement des donnés, ils sont aussi des constructions et des hypothèses de recherches. À ce titre, la notion de frontières semble pertinente pour comprendre de quelles manières s'articulent ces différentes représentations dans des temps et des espaces précis, et donc nécessairement en constante reconfiguration.

Pour M. Agier, «le stigmaté alimente en permanence sa réplique, l'honneur, la mise au défi, et la dénégation de cet autre, réel ou abstrait qui tient le rôle de l'accusateur» (M. Agier, 1999). Ce retournement du stigmaté est particulièrement à l'œuvre dans les productions culturelles créoles, et je pense ici au mouvement Hip Hop, dont le Sénégal est un des fers de lance sur le continent africain. «Un jeune de Thiaroye, il peut rapper trois jours de suite sans s'arrêter tellement il y a de choses de dire ici» disait récemment un rappeur sénégalais<sup>26</sup>; dans ce documentaire, les réalisateurs montraient que les frontières des imaginaires politique étaient repoussées et que le discours des rappeurs contribuait par là même au changement social. Les représentations mentales s'organisent donc en fonction de lieux qui eux-mêmes ont une histoire et qui en ce sens sont producteurs de certains imaginaires. En retour, les habitants produisent des récits qui fixent la mémoire sociale et qui produisent ainsi certaines catégorisations identitaires. Et c'est bien un des enjeux de l'analyse anthropologique de percevoir l'historicité des espaces mentaux et sociaux dans un territoire donné. En ce sens la notion de frontières, vue comme qualité phénoménologique, peut et doit être d'une grande utilité.

74

## Bibliographie

- Agier M. *L'invention de la ville*, Amsterdam, Editions des Archives contemporaines, 1999.
- Ba H. «Les transformatrices de poissons à Pikine: le groupement économique féminin (GEF) de Pencum à Thiaroye-sur-mer», Montréal, revue *Crises*, 2005.
- Badji L. et Mane D. «Enseignement moyen dans la banlieue dakaroise: le ventre mou du système à Thiaroye», quotidien *Le Soleil*, 15 décembre 2007.
- E. Bouilly et N. Marx, «Migrations et Sénégal: pratiques, discours et politiques », revue électronique *Terra*, n°3. <http://terra.rezo.net/article706.html>
- Candau J., *Anthropologie de la mémoire*, Paris Armand Colin, 2005.
- J-L Chaléard, C.Chanson-Jabeur, C. Béranger, *Le chemin de fer en Afrique*, Paris, Karthala, 2006.
- Chrétien J.-P. et Triaud J.-L., *Histoire d'Afrique, les enjeux de mémoire*, Paris,

<sup>26</sup> Documentaire de B.Herson, C.Moore, M. Mclivaine: «Africa underground: Democracy in Dakar»

Karthala, 1999.

-Diop P. S., «Ville impériale, ville coloniale et postcoloniale», <http://www.univ-paris12.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1148426784364&LANGUE=0>.

-Diouf M. (dir) *L'historiographie indienne en débat*, Paris, Karthala, 1999.

-Diouf M. *Histoire du Sénégal*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

-Dramé P. «la journée du tirailleur sénégalais: une commémoration paradoxale»

[http://www.africultures.com/index.asp?menu=affiche\\_article&no=4559](http://www.africultures.com/index.asp?menu=affiche_article&no=4559), 2006.

-Duval E.-J. *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris, L'Harmattan, 2005.

-Enda n°109 «Quelques actions d'amélioration du système éducatif des écoles coraniques au Sénégal, Mali et Burkina Faso», Dakar, revue *Enda Tiers-Monde*.

-Fall A.S., *Bricoler pour survivre*, Paris, Karthala, 2007.

-Ferenczi T., *Devoir de mémoire, droit à l'oubli?*, Bruxelles, Complexe, 2002.

-Fouquet T. "Variations autour des imaginaires constitutifs de la frontière et d'ailleurs chez les jeunes dakarois", *Jeunes et sociétés*, Actes du colloque, 24-25 octobre 2005, Marseille, CEREQ, INEP, Lest/CNRS, 13 p.

-Goffman, E. *Stigmate*, Paris, éditions de minuit, 1975

-Grafmeyer Y. et Joseph I. (dir;) *L'école de Chicago*, Paris, Flammarion, 2004.

-Gueye M., «Le 1<sup>er</sup> décembre 1944 à Thiaroye, ou le massacre des tirailleurs sénégalais anciens prisonniers de guerre», *Revue sénégalaise d'histoire*, 1995.

-Hartog F. *Régimes d'historicité, présentisme et expérience du temps* Paris, Seuil, 2003.

-P. Legros, F.Monneyron, J-B. Renard, P. Tacussel, *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, Armand Colin, 2006.

-Mabon A. «La tragédie de Thiaroye, symbole du déni d'égalité», *Hommes et Migrations* n°1235, janvier-février 2002.

-Mourre M. *Thiaroye 44 la construction d'un devoir de mémoire*, mémoire de Master, Paris, EHESS, 2007.

-Nizet J., Rigaux N. *La sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte, 2005.

-Piermay J-L. et Sarr C. (dir) *La ville sénégalaise*, Paris, Karthala, 2007.

-Stock M. «L'habiter comme pratique des lieux géographiques» *Espaces temps*. Net, textuel, 18 décembre 2004.

<http://espaces temps.net/document1061.html>, le 22 avril 2005.

-Rouso H., «Vers une mondialisation de la mémoire», *Vingtième siècle revue d'histoire* n°94, 2007.

-Vernière M., «Campagne, ville, bidonville, Banlieue: migrations intra-urbaines vers Dagoudane Pikine, ville nouvelle de Dakar (Sénégal)», *Cahiers de l'ORSTOM*, vol X, n°2-3.

